

Port-Bail-sur-Mer. Drogue : des conférences préventives à destination des collégiens



En fin de semaine dernière, deux militaires de la gendarmerie, l'adjudant Jourdan de Saint-Vaast-la-Hougue (Frad du Cotentin) et le gendarme Lerévérénd (brigade de proximité de Barneville-Carteret) sont intervenus pour sensibiliser les élèves des classes de troisième.

Ouest-France

Au collège André Miclot, à [Port-Bail-sur-Mer](#), un Formateur relais antidrogue (Frad) a sensibilisé les futurs lycéens aux dangers liés à la consommation de stupéfiants, vendredi 29 janvier 2021.

À quelques mois du départ des collégiens des classes de 3^e vers les lycées, les adolescents du collège André-Miclot, à [Port-Bail-sur-Mer](#), ont été mis en garde, vendredi 29 janvier 2021, contre [la consommation de drogues](#) lors d'une conférence encadrée par deux gendarmes.

Pourquoi une intervention des gendarmes au collège ?

« Les objectifs partagés par le collège et le Frad (Formateur relais antidrogue) sont la prévention des adolescents en effectuant un rappel des dispositions légales, mais également l'apport d'éléments qui les convaincront de ne pas consommer ces produits, relate le principal de l'établissement, [Guillaume Duclos](#). Les gendarmes ont échangé avec les élèves et leur ont apporté des informations concrètes sur les drogues. »

C'est quoi un Frad ?

Parallèlement aux actions de répression, qui visent principalement au démantèlement des réseaux de distribution de stupéfiants et de leurs filières d'approvisionnement, la gendarmerie propose depuis longtemps des séances de prévention.

À cet effet elle dispense une formation approfondie à son école de Fontainebleau en vue de spécialiser dans ce domaine des gendarmes volontaires, obtenant en fin de stage la qualification de Formateur relais antidrogue (Frad). Elle en compte quatre ou cinq par département. « **L'action du Frad est essentiellement orientée vers la prévention** », précise-t-on au sein de l'institution. Dans le Cotentin, ce spécialiste se trouve à la brigade de [Saint-Vaast-la-Hougue](#).

Comment faire pour obtenir l'intervention du Frad ?

S'il intervient le plus souvent à la demande des responsables d'établissements scolaires, le Frad intercède aussi gratuitement « **au profit des adultes, auprès des administrations, des collectivités, des associations, des entreprises...** » pour animer une conférence, participer à un forum et délivrer un message relatif aux dangers liés à l'usage de produits stupéfiants et aux addictions en général, « **qu'il s'agisse du tabac (nicotine), de l'alcool, du cannabis, des opiacés (héroïne, morphine), de la cocaïne, des amphétamines et dérivés de synthèse** ».

Disposant d'une mallette contenant divers « **échantillons** », cet échange constitue une occasion unique de voir de près et d'identifier plus précisément ces divers produits, extrêmement nocifs. Pour connaître le Frad attaché à son secteur, il convient de téléphoner à la brigade de gendarmerie de son lieu de domicile.